

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[2005-00-123Item](#)[Marie Moret à Bessand, Stasse et Cie \(La Belle jardinière\), 11 septembre 1900](#)

Marie Moret à Bessand, Stasse et Cie (La Belle jardinière), 11 septembre 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation4 p. (237r, 238v, 239r, 240v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Bessand, Stasse et Cie (La Belle jardinière), 11 septembre 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53862>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[11 septembre 1900](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [La Belle jardinière](#)
Lieu de destination 2, rue du Pont-Neuf, Paris

Description

Résumé Marie Moret répond à la lettre de La Belle jardinière du 8 septembre 1900 en indiquant au magasin qu'elle accepte le tissu Montagnac noir proposé et le coût de confection du vêtement d'un montant de 185 F, qu'elle paye par un chèque joint à sa lettre. Elle annonce qu'elle envoie par colis postal un pardessus modèle et elle établit la liste des prescriptions de confection du vêtement.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

1
Grisier Familière
11 septembre 1900

Messieurs Pessard, Stalle et Cie.

J'ai l'honneur de vous
remercier de votre offre de
gt n° 69.144.

J'accepte le prix que vous
me proposez : Montagnac
noir M. 55⁰3, dont ci-joint
échantillon. Vous me dites
que avec cette étoffe le
vêtement double ceinture
col velours, coutera
125 francs. Je vous envoie
ci-joint cette somme ou

un chèque n° 275661 sur
M. V. Offray, Gédron et Cie
Paris.

Maintenant, veuillez
savoir que je suis prête
à vous envoyer un supplé-
ment si il ya lieu pour
que le vêtement réponde
aux conditions énumé-
rées à-dessous.

Aujourd'hui au colis
postal à domicile je
vous envoie un nouveau
modèle (Maj. noir)
touillé, garni string
dont il va être question
dans l'enumeration
suivante des conditions
du vêtement demandé

3

- 1^e être un pardessus
plutôt qu'une jaquette.
conséquemment avoir
plus de longueur et de
largeur, soit autant
de longueur que le modèle
et au moins autant
de largeur générale.
- 2^e être double en satin
glace' soie noire de
toute première solidité,
comme nous n'en
avons déjà fourni.
- 3^e exécution la plus
soignée possible, car
c'est la perfection sous
ce rapport qu'on peut

obtenir chez nous qui me
fait nous donner la
préférence.

4^e poche dans le dos de
la longueur marquée
par un fil blanc sur
le modèle (lequel étant
respectueux sur ce point)

5^e deux maies poches
dans les besques aussi
larges d'ouverture que il
est marqué par un fil
blanc sur le modèle
(les poches de celui-ci étaient
trop étroites) et aussi
profondes. Doubleure de

toute mémoire
solidité.

- 6^e pochette sur
la poitrine.

- 7^e Entourer nos des
manches plus larges
encore d'environ 2 cent
qu'il soit modile; car il
faut que le nouveau
passe sur quasiment la
même place à l'ancien
sur de gros vêtements.

- 8^e Manches & le longueur
marquée à la manche
droite, un fil blanc
de tenir le fourreau
de façon à allonger
de 1 à 3 cent la manche

de drap.

- 9^e Encolure: col relâché,
revers très peu ourvés

Je vous signale que
le modèle est affectueux
à l'encolure. Le col ne
pose que lorsque on laisse
libre le 1er bouton; si ce
en ferme ce bouton le
col de fourrure traîne;
il manque de solidité.

Petit donc je vous
prie, tous vos soins
à éviter ce défaut; car
le passeur que je vous
demande doit être fermé
jusqu'au 1^{er} bouton;
du reste, généralement.

9

les encolures sont réussies
chez nous.

- 10^e Vêtement croisé
sur le poitrine et
attaché de la façon
la plus commode
possible. Il ce sont
des boutons qu'ils
saint de forme simple
glissant parfaitement
dans les boutonnières.

Veuillez, Messieurs,
me faire à il y a
toujours vos observations,
me dire si nous som-

mes d'accord et quand
je recevrai le vêtement
neuf et le modèle ?

Après je vous
prie, Messieurs, mes
civilités parfaites

(Le Gendre Godin)

au Familistère

Guise

(Aisne)